

Les logiciels et services libres comme alternatives au monopole de fait des GAFAM

Diaporama : <https://avignu.com/dotclear/index.php?post/2024/02/19/Conf%C3%A9rence-cercle-Condorcet-du-Vaucluse%2C-le-jeudi-14-mars-2024#attachments>

Yves Caniou (maître de conférence à Lyon 1 et membre d'une équipe de l'[INRIA](#)) a intitulé [une de ses conférences](#) "[Logiciels et services libres pour reprendre le contrôle](#)". En quoi ces logiciels et ces services libres participent-ils à l'émancipation numérique des citoyens et des citoyennes ?

De quoi s'agit-il quand on parle de **GAFAM** (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft et autres réseaux sociaux prédateurs), de contrôle, d'émancipation numérique et de logiciels et services libres ?

► Pourquoi s'inquiéter des GAFAM ?

- Ils ont été plusieurs fois [condamnés](#) pour abus de position dominante, captation de données personnelles sans autorisation des personnes concernées (non respect du [RGPD](#) : Règlement Général de Protection des Données personnelles).
- Ils exercent un [monopole](#) de fait, par exemple il est difficile de trouver du matériel équipé avec d'autres systèmes que ceux de Microsoft et d'Apple.
- Ils organisent l'[obsolescence](#) matérielle et logicielle. Les déchets électroniques ainsi générés ont des conséquences désastreuses sur l'environnement, la consommation énergétique, l'épuisement des ressources en métaux rares. La sobriété numérique n'est pas du tout prise en compte.

► Des états réagissent :

- Après le **RGPD**, l'Union Européenne vient de se doter de deux règlements, le **DMA** ([Digital Market Act](#)) pour lutter contre les abus de position dominante et le **DSA** ([Digital Service Act](#)) qui rend les plateformes responsables des contenus qu'elles publient.
- La [CNIL](#) (Commission Nationale Informatique et Liberté) inflige à Google une amende de 50 millions d'euro pour non respect du RGPD. L'[Allemagne interdit l'utilisation de windows10 et office365](#) dans les écoles. L'UE valide une amende de 2,4 milliards d'euro à Google pour abus de position dominante.

► Des associations, des organismes se mobilisent :

- Dans toute la France des [associations](#) locales ([AviGNU](#) sur Avignon par exemple, ...) se créent pour informer sur les logiciels libres, promouvoir leur utilisation et organiser des install-parties permettant de reconditionner du matériel plus ou moins ancien, fonctionnant mal ou plus du tout sous Windows.
- Aux niveaux national, international, d'autres associations ([Framasoft](#), [APRIL](#), [ADULLACT](#), [The document Foundation](#) ...) développent des services et logiciels libres, informent, forment et promeuvent l'utilisation des logiciels libres. Elles militent pour que leur utilisation soit mentionnée dans les lois.

► Mais c'est quoi un [logiciel libre](#), un service libre ?

- C'est simplement un logiciel qui respecte les 4 libertés suivantes :
 - 0 – La liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages ;
 - 1 – La liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins ;
 - 2 – La liberté de redistribuer des copies du programme (ce qui implique la possibilité aussi bien de donner que de vendre des copies) ;
 - 3 – La liberté d'améliorer le programme et de distribuer ces améliorations au public, pour en faire profiter toute la communauté.
- Un service (en ligne) libre est un service qui utilise exclusivement des logiciels libres.
- Les logiciels et services libres sont des [communs numériques](#). Un **commun** est une ressource produite et/ou entretenue collectivement par une communauté d'acteurs hétérogènes et gouvernée par des règles qui lui assurent son caractère collectif et partagé. Il est dit **numérique** lorsque la ressource est dématérialisée. Ils sont développés et/ou utilisés, en commun, par des communautés non exclusives et non rivales.
- Quels sont les [avantages de l'utilisation des logiciels libres](#), outre les 4 libertés sus-citées ?
Entres autres :

- **Éthique** : portée par les 4 libertés, le modèle économique non marchand.
- **Qualité** : Assurée par le grand nombre de développeurs, l'absence de contraintes commerciales, l'émulation ...
- **Sécurité** : due fait de la connaissance du code source et d'un grand nombre de développeurs
- **Faible coût d'acquisition** : La plupart des logiciel libres sont gratuits, mais libre n'équivaut pas à gratuit.
- **Équité** : Tous les élèves peuvent disposer des mêmes dernières versions des outils pour effectuer les travaux demandés.
- **Sobriété numérique** : Ils favorisent l'**économie circulaire**, la lutte contre l'obsolescence logicielle et matérielle.
- **Pérennité** : * Des données : formats ouverts aux standards internationaux. ** Des applications : exemple d'open office → libre office ...
- **Interopérabilité** "pertinente" : c'est la compatibilité des formats de fichier entre applications de même "type".

► Les logiciels libres dans le service public

- Depuis la [circulaire Ayrault](#) (09-2012) puis le [rapport 2018 de la Cour des Comptes](#), la [circulaire Castex](#) (04-2021), le [rapport d'information 4299 à l'Assemblée Nationale](#) (06-2021), la "[Stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027](#)" (01-2023), ... , l'état n'a cessé d'inciter à utiliser les logiciels libre.
- Il a créé et mis à disposition une série d'outils et services pour promouvoir les logiciels libres et les communs numériques :
 - Le [plan d'action logiciels libres et communs numériques](#) (11-2021),
 - Le Socle Interministériel des Logiciels Libres ([SILL](#)) disponible depuis 2013, qui propose en 2024, 443 références documentées de logiciels libres.
 - Le Ministère de l'Éducation Nationale a mis à disposition de ses agents une plateforme d'outils libres, [Apps.education.fr](#) .

► Les associations ne sont pas en reste pour fournir pléthore d'outils et services numériques libres :

- [Framasoft](#) a lancé une campagne "Degooglisons internet" et promeut "Les communautés du logiciel libre qui offrent des alternatives éthiques aux plateformes centralisées par les géants du web : **il est possible de trouver des services de confiance** qui respectent notre vie privée !" Déconstruire et modifier ses habitudes numériques, c'est faire des efforts au quotidien. Elle propose quelques liens pour vous accompagner dans votre émancipation :
 - Trouver un **hébergeur de confiance** avec [les CHATONS](#)
 - Utiliser un **service libre** proposé par [Framasoft](#) ou par [les CHATONS](#)
 - Trouver un **logiciel libre** avec [Framalibre](#)
 - Utiliser des **réseaux sociaux décentralisés** dans [le Fediverse](#)
- L'[April](#) est animée par une conviction : "logiciel libre, société libre". Elle propose une bibliothèque de services et applications libres : <https://www.chapril.org/>

► Un smartphone degooglisé c'est possible

- La [/e/fondation](#) développe [/e/OS](#), un système d'exploitation pour smartphone, basé sur android / LineageOS, complet et entièrement " degooglisé " à code source ouvert associé à des applications sélectionnées pour protéger la vie privée. Le site <https://doc.e.foundation/devices> fournit logiciels et guide pour installer ce système sur un smartphone reconditionné.
- La société française [Murena](#) commercialise des smartphones neuf ou reconditionnés, qui fonctionnent sous [/e/os](#).

► Pour passer à l'action rapprochez-vous d'une association ! <https://www.avignu.com/>